



FORMATION

« QUELLES SONT LES RESPONSABITÉS QUI INCOMBENT AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ? »

2 matinées : 09/03 et 10/03

Cette formation permet de se former ou valider ses acquis dans le domaine des compléments alimentaires. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour mieux appréhender les contraintes mais aussi les opportunités pour mettre sur le marché un produit conforme à la réglementation.



09/03 et 10/03

Indice 2025 des acquis : 9.05/10

Indice 2025 satisfaction : 9/10

Les 2 matinées du 09 et 10 Mars 2026

- Valider ses acquis réglementaires
- Appréhender les contraintes
- Etude de cas concrets
- Questions/Réponses - Echanges sur le sujet

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Niveau Avancé ou participant à la formation des 05 - 06 mars sur la réglementation des compléments alimentaires

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



FORMATION

« QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI INCOMBENT
AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET
COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ?

»

Les 2 matinées du 09 et 10 Mars 2026 (9h00 - 12h30)

Connexion des participants

Présentations et tour de tables des attentes/objectifs individuels

I. Focus sur les exigences applicables aux opérateurs

A. Quelles sont vos obligations en tant qu'industriel de la chaîne alimentaire ?

- Etude HACCP
- Traçabilité
- Procédure de retrait/rappel de lot
- Nutrivilance / Gestion des alertes

B. Documents à tenir à disposition des autorités

- Dossiers techniques et Annexes
- Contrats/Cahier des charges
- Déclaration

C. Exemples de contrôle des autorités

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

II. Les contrôles de l'administration

A. Anticiper et vivre le contrôle

- Mesures préparatoires en vue du contrôle
- Connaitre ses droits et obligations pendant le contrôle : les agents de contrôle, leurs pouvoirs

B. Donner suite au contrôle

- Faire face aux mesures de police : injonction, sanction administrative, contentieux
- Faire face au risque pénal

=> Échanges et débats sur le sujet



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



FORMATION

« QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI INCOMBENT
AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET
COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ?

»

FORMATEURS



Virginie Dubin

Responsable du pôle Règlementaire – Compléments et Denrées alimentaires. Spécialiste de la réglementation des compléments alimentaires, Animatrice Qualité.

30 ans d'expérience



**Maître Flavien
MEUNIER**

Avocat associé au Cabinet LEXCAP.

MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique.
Evaluation des acquis à compléter en fin de formation , Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



BULLETIN D'INSCRIPTION

« QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI INCOMBENT
AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET
COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ?

»

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom :

Deux matinées du 09 et 10 mars 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Nom :

Deux matinées du 09 et 10 mars 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Nom :

Deux matinées du 09 et 10 mars 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes.
N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : € HT

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM